



SNUipp du Finistère

Madame la Directrice des services,

Le SNUipp-FSU 29 tient d'abord à marquer sa solidarité avec tous nos camarades qui seront aujourd'hui encore en grève afin de dénoncer la politique libérale du gouvernement. Alors que les mobilisations se renforcent et s'étendent dans le rail, dans les universités, les hôpitaux, aux finances publiques, dans une partie croissante des services publics mais aussi dans le secteur privé, nous nous retrouverons tous le mardi 22 mai pour faire entendre notre colère. .

La CAPD d'aujourd'hui a pour sujet les postes adaptés, en lien avec la santé des personnels Le SNUipp-FSU s'inquiète que les enseignant(e)s soient quasiment les seuls travailleurs à ne bénéficier d'aucune visite annuelle de médecine de prévention. Cela est d'autant plus inquiétant que nous exerçons notre métier avec des enfants. Nombre de pathologies liées au travail ne sont pas décelées à temps et aucune remédiation préventive ne peut être assurée. Les conditions de travail des enseignant(e)s du premier degré ne cessent de se dégrader et les situations de souffrance au travail ne sont plus une exception. Il est grand temps de mettre en place une médecine préventive digne de ce nom avec suffisamment de médecins !

Concernant les postes adaptés, le SNUipp-FSU rappelle qu'il est indispensable que le contingent académique soit augmenté. La majorité des demandes sont éligibles, mais surtout, aucune demande sur liste complémentaire ne doit persister, l'entrée dans le dispositif doit être possible dès que la médecine de prévention l'exprime. Les collègues qui sollicitent une telle demande sont malades, ils n'ont donc pas besoin de ressentir le stress de la liste complémentaire.

Enfin, le SNUipp-FSU continue également de demander que l'application du décret n° 2017-965 du 10 mai 2017 et de l'arrêté de la même date soit équitable pour les référents de scolarité et les ERUN : ces derniers doivent donc percevoir une indemnité annuelle de 2500€. Les SNUipp-FSU de l'académie ont écrit à Madame le Recteur sur cette question.